



Eurochestries 2022

Groupe de Malaga



CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

1 place de l'église - 79410 Échiré
05 49 25 70 08
Email : mairie@echire.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
samedi matin : 10h-12h

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi 8h30-12h
Samedi matin 10h-12h

Si la situation le justifie, la mairie d'Échiré mettra en place un aménagement de ses horaires comme suit : ouverture au public tous les matins de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi inclus (fermeture le samedi matin).

Une prise de rendez-vous restera possible en dehors des horaires d'ouverture, UNIQUEMENT sur demande par tél. au 05 49 25 70 08 ou par mail à l'adresse suivante : mairie.echire@wanadoo.fr.

L'accueil téléphonique sera maintenu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

www.echire.fr

Facebook : « Echiré Info »

Instagram : « echire.info »

Pensez à vous inscrire à la newsletter !

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Rue Léo Desavre

École primaire Mélusine 05 49 25 70 69

Restaurant scolaire 05 49 25 21 38

Accueil périscolaire 05 49 25 20 46

Email : servicejeunesse.echire@orange.fr
Blog : espace-henri-des-echire.eklablog.com

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES OURNEAUX

05 49 25 24 82

MÉDIATHÈQUE ERNEST-PÉROCHON

Espace socio-culturel Lionel Bénier
265 Grand'Rue - 1^{er} étage / 05 49 28 06 79
biblio.echire@agglom-niort.fr
<https://mediatheques.niortagglom.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h-17h / Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 10h-12h et 15h-18h30

Samedi : 9h30-12h30

SERVICES DIVERS

LA CONCIERGERIE

30 Place de la Halle / 05 49 25 38 63
contact@laconciergerie-echire.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h à 17h

Mardi à vendredi 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Samedi : 9h30 à 12h30

www.laconciergerie-echire.fr

Facebook : « La Conciergerie »

DÉCHETTERIE

Z.A Le Luc Les Carreaux, rue des Longées
05 49 08 53 62

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h à 18h

Dimanche : 9h à 12h (Suscceptible d'être supprimé en 2023)

ORDURES MÉNAGÈRES

(Sortir les poubelles la veille au soir)

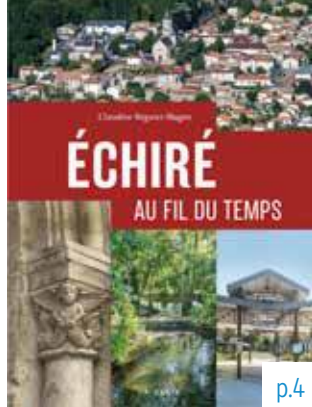
Ramassage : le mercredi

Ramassage des containers

(emballages, journaux et papiers) :

1 mardi sur 2 (voir calendrier)

(attention aux semaines avec jours fériés)



p.4

vie municipale p.4

Organisation du conseil municipal

Fêtes et Commémorations 2022

Dossier : Echiré au fil du temps

Hommage : Jane Debenest

urbanisme p.10

ECHIRE 2040 :

Préparons l'avenir de notre commune

Habiter Échiré en 2023

PLUI-D DE NIORT AGGLO

développement durable p.14

La Semaine Européenne
du Développement Durable

La première micro-forêt
bien développée

Financement participatif

mobilité p.16

Mobilités et liaisons douces

budget p.18

Spécial énergie

animation p.22

Echiré, Terre de Jeux 2024

sommaire

accueil de loisirs / petite enfance p.24

Centre de loisirs

Petite enfance

scolaire p.26

Rentrée scolaire

Des menus locaux
au restaurant scolaire

Interview de Madame LUCAS, directrice

sécurité civile p.28



p.28

vie sociale p.29

La Maison de la Solidarité

vie économique p.31

Un Atelier de l'excellence

Commerces et services à Echiré

Un nouveau site internet
pour la commune

numérique p.34

La journée « Cyber Clean Up Day »

Activité du conseiller
numérique en 2022

Echiré labellisée « Villes Internet 2022 »

Directeur de la publication : Thierry DEVAUTOUR Mairie d'Échiré • Rédaction :
Commission Communication • Crédits Photos : Commission Communication
Conception : Émilie THIBAUD • Impression : Les impressions DUMAS • Imprimé :
2 200 exemplaires.



Si vous n'avez pas le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, faites vous connaître auprès de la
mairie au 05 49 25 70 08.



« Ce qui m'attriste, c'est de penser que notre expérience et le prix si élevé que nous avons payé n'ont pas réussi à rendre l'humanité un tant soit peu meilleure, plus pacifique, plus respectueuse d'autrui. »

Simone Veil

Ce bulletin municipal parvient quand chacune et chacun d'entre nous préparons les moments de fin d'année et les vœux de début d'année.

Nous clôturons une année 2022 marquée par des événements dont les effets seront durables sur nos modes de vie et nos activités :

- une guerre déclenchée en Europe sur la base de revendications territoriales que les traités et accords internationaux devraient éviter ;
- des répercussions de cette situation sur le coût et l'accès à l'énergie. Un dérèglement mondial a entraîné une évolution des prix du gaz et de l'électricité, complété en France d'un retard dans la maintenance des réacteurs nucléaires et dans l'utilisation d'énergie renouvelable ;
- un été qui a montré les effets du dérèglement climatique. Ce n'est plus aujourd'hui une hypothèse, mais une réalité exigeante. Cette réalité nous soumet à des températures inhabituelles et à la prise en compte de la valeur considérable de la ressource « eau » ;
- une élection présidentielle, suivie d'élections législatives qui ont montré la diversité des attentes et des sentiments des électeurs, créant une situation politique instable et fragile.

Ces paramètres entraînent et vont continuer de susciter des modifications profondes dans notre vie quotidienne, dans l'activité économique des entreprises, dans nos rapports avec la nature et ses ressources, dans nos habitudes de confort et de bien-être.

Tout en prenant en compte l'exigence de sobriété énergétique qui s'impose à tous, particuliers, entreprises et collectivités, notre action municipale va, en 2023, continuer de préparer notre commune aux nouveaux enjeux de notre siècle :

- nous investissons pour développer la réponse du Territoire aux besoins de la population. La construction d'une nouvelle caserne pour nos pompiers, en coopération avec nos voisins de Saint-Gelais et Saint-Maxire et avec le soutien de l'Etat et du Département, est indispensable pour assurer la proximité et la rapidité des interventions

des volontaires du centre de Sèvre-Amont. Ils réalisent plus de 400 sorties par an sur nos trois communes et sont des acteurs déterminants de notre sécurité. L'extension prévue de notre Maison de Santé, la construction de nouveaux locaux pour les professionnels qui veulent s'installer sur la commune sont également des atouts pour notre Avenir. La rénovation des espaces publics de Ternanteuil, avec l'enfouissement des réseaux, permet de participer aux efforts de tous pour préserver un patrimoine bâti remarquable.

- **nous construisons avec vous l'évolution d'Echiré.** Deux ateliers citoyens se sont déjà déroulés pour réfléchir et préparer « Echiré 2040 ». Parallèlement, le schéma de développement des liaisons douces a été conclu. Quelle organisation de notre commune, avec quels nouveaux services ? Quelles liaisons entre les quartiers et les villages, quelles relations avec les communes voisines ? Quelle mise en valeur de la Sèvre ? Ces études vont contribuer à répondre à ces sujets majeurs et pourront servir de référence à l'action municipale des prochaines années.

- **nous poursuivons nos actions de solidarité.** Au-delà de notre politique constante de construction de logements sociaux permettant à des familles aux revenus modestes de rejoindre notre bourg, nous avons pu permettre à des familles de réfugiés, issus de divers pays (Syrie, Arménie, Afghanistan, Ukraine), de trouver un espace de vie apaisé et bienveillant. Nos relations s'enrichissent de nos différences et de notre diversité. Nous aidons également ces familles à résister à des régimes totalitaires et opprimants.

Pour répondre ensemble aux défis auxquels nous sommes individuellement et collectivement confrontés, soyez assurés de notre entier dévouement.

Belle et Heureuse Année 2023 à chacune et chacun d'entre vous, permettant de beaux moments de rencontre et de convivialité.

En souhaitant vous rencontrer nombreux lors d'une cérémonie de vœux, rendue enfin possible le 28 Janvier 2023 à La Baratte.

Le Maire
Thierry DEVAUTOUR

— Organisation du conseil municipal

Lors du Conseil municipal du 09 septembre, le Conseil municipal a été réorganisé.

Madame la Préfète des Deux-Sèvres a décidé d'accepter, par courrier en date du 18 juillet 2022, la démission de Jean-Louis Cantet de ses fonctions de premier adjoint, et celle Iréna Bardinet de ses fonctions de sixième adjointe. Ces démissions sont considérées comme immédiates et définitives, à compter de cette même date.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Après avoir décidé de conserver le même nombre d'adjoints, soit 6 postes ; le vote à scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, a conduit à l'élection des deux adjoints : premier adjoint, Henri-Pierre Babeau ; sixième adjointe, Agnès Rondeau.

Jean-Louis Cantet et Iréna Bardinet demeurent conseillers municipaux de la commune. Il est important de remercier leur investissement dans la vie de la commune et tout particulièrement les engagements sociaux de Jean-Louis.

La composition de l'équipe municipale est donc la suivante :

Sylvie Aulivier	Anne Ferrer	Sandrine Passebon
Henri-Pierre Babeau	Daniel Fonteneau	Garance Patarin-Chapenoire
Iréna Bardinet	Jacqueline Gattepaille	Mathieu Pougnaud
Mathieu Bérard	Jean-Michel Giraud	Cyril Reuillon
Thierry Brossard	Nathalie Lallemand	Agnès Rondeau
Jean-Louis Cantet	Valérie Marsault	Armand Roquier
Philippe Chabot	Julie Ménard	Stéphanie Simonneau
Thierry Devautour	Gilbert Nasarre	

Retrouvez l'équipe municipale
sur notre site : www.echire.fr

Equipe municipale : les élus agissent au quotidien au service des citoyens

Le maire et le conseil municipal ont un rôle défini par le code général des collectivités territoriales, ainsi que leurs domaines d'intervention très larges. Ils doivent dans ce cadre, s'adapter à un environnement législatif et réglementaire évolutif.

Les élus doivent disposer de connaissances précises dans leurs nombreux domaines d'intervention et se retrouver au milieu de la répartition des rôles et des pouvoirs entre les strates territoriales. Les titulaires de délégations, en particulier, sont appelés à se spécialiser dans des matières précises, souvent techniques, et parfois sensibles (énergie, environnement, sécurité et santé publique, juridique, etc...). La charge de travail incombant aux élus locaux est considérable mais cet engagement est surtout très enrichissant.



— Fêtes et Commémorations 2022

/ Commémoration du 08 mai à la mémoire d'Henry Ingrand

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 a été l'occasion d'inaugurer le passage Henry Ingrand, Compagnon de la Libération, né à Echiré le 18 août 1908. Le rassemblement a débuté à la résidence autonomie Les Ourneaux, puis s'est poursuivi au monument aux morts, avec affichage de photos colorisées et présentation d'une plaque. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie, salle Huguette Gelot. Il était possible de consulter, à la mairie, des documents prêtés par un commissaire-priseur dont la famille a bien connu celle d'Henry Ingrand.



La salle du Conseil a également accueilli, dimanche 8 mai, une conférence et une exposition dédiées à Marcel Fouqueray, soldat puis prisonnier en Allemagne jusqu'en 1945. Son fils Gilles Fouqueray, retraité à Echiré, avait rassemblé courriers, documents administratifs et photos familiales. Un bel hommage rassemblé dans un livre album.



/ Cérémonie du 14 juillet

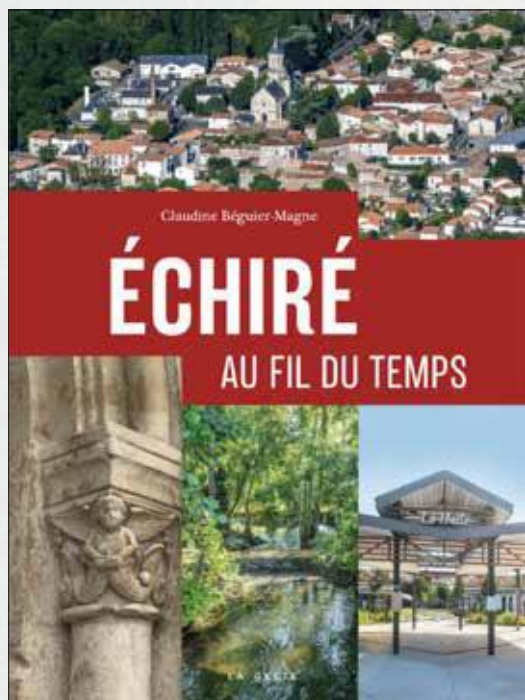
La veille de la cérémonie commémorative devant le monument aux morts, le feu d'artifice des trois communes Echiré, Saint-Gelais et Saint-Maxire, organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers Sèvres Amont, a été tiré à Echiré.

/ 11 Novembre

Défilé, commémoration devant le monument aux morts et hommage à la mémoire des soldats tombés pour la France. Un moment de fraternité entre générations avec un grand bravo aux enfants pour leur interprétation de la Marseillaise. Plus de 150 personnes étaient présentes à cette cérémonie patriotique.



Interview Claudine Béguier-Magne, Auteure du livre : Echiré au fil du temps



Le vendredi 23 septembre 2022, à la Baratte d'Echiré, Claudine Béguier-Magne a présenté son dernier livre qui concerne la commune d'Echiré. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Durant cette présentation, Thierry Devautour a rappelé l'historique de ce projet : donner à Echiré un ouvrage présentant l'histoire de cette commune de sa naissance à aujourd'hui et d'en offrir des clés de compréhension.



Présentation de l'auteure : Claudine Béguier-Magne

Docteure en histoire contemporaine, Claudine Béguier-Magne est passionnée par l'histoire locale. Après avoir écrit différents ouvrages sur les enseignants et sur le département des Deux-Sèvres, elle s'intéresse aujourd'hui à la construction d'une commune deux-sévrienne de sa genèse à son entrée dans le XXI^e siècle.

Parutions :

*Le XX^e siècle en Deux-Sèvres (co-auteurs),
Les instituteurs des Deux-Sèvres, début du XX^e
siècle, Se souvenir de l'école normale des Deux-
Sèvres, Le département des Deux-Sèvres
vu du ciel, chez Geste Editions.*

Madame Claudine Béguier-Magne a bien voulu répondre à nos questions :

Comment s'est faite la présentation de ce projet ?

Lorsque ce projet m'a été présenté, j'avoue que j'étais un peu embarrassée dans la mesure où je ne suis pas originaire d'Echiré et je n'habite pas Echiré. Pour mes autres ouvrages, j'avais choisi des sujets que je connaissais bien et pour lesquels je possédais des ressources. Là, je me suis dit dès le début que cela allait être compliqué de trouver le matériau nécessaire. C'était d'une certaine manière une commande, non un sujet que j'avais moi-même choisi au départ.

Cependant, quand je l'ai rencontré, le maire m'a proposé quelques ouvrages importants en lien avec le sujet et m'a fait rencontrer des personnes ressources d'Echiré. J'ai alors pris conscience de la véritable motivation, d'un réel investissement de sa part dans ce projet. Je reconnais que je me suis laissée tenter par ce défi malgré l'ampleur de la tâche qui m'attendait.



Comment s'est construite la problématique ?

Assez rapidement, au fil de mes recherches, plusieurs questions sont apparues :

- Pourquoi cette implantation d'Echiré en ce lieu ?
- Quelles influences a eu l'Histoire de France sur Echiré (des personnalités, des évolutions techniques et sociétales...)
- Quelles actions et choix des élus ont orienté Echiré ?
- Quelles personnalités issues de cette commune ont marqué Echiré ?

D'une manière plus générale, « Comment s'est développée la commune d'Echiré ? »

Quelles ressources avez-vous utilisées pour réaliser ce livre ?

Les ressources ont été multiples. En tant qu'historienne, j'ai utilisé du matériau bien connu dans la recherche historique :

- Les vestiges présents dans les différents musées de la région (Bernard d'Agesci et le Donjon de Niort entre autres)
- Les archives départementales
- Les archives municipales notamment les bulletins municipaux
- Des bulletins de la société historique des Deux-Sèvres
- Des articles de journaux
- La Semaine Religieuse
- Des rapports ministériels
- Des ouvrages érudits d'historiens
- Des ouvrages généraux sur d'autres communes des Deux-Sèvres
- Des ouvrages divers
- Des archives privées (photographies, documents divers)
- Des interviews....



Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Tout d'abord, l'une des plus grandes difficultés que j'ai rapidement rencontrées, c'est la gestion et l'organisation de cette masse d'informations collectées.

Puis je me suis retrouvée avec des documents anciens et des données récentes. Un choix difficile s'est alors imposé à moi et j'ai dû renoncer à certains documents. Jusqu'où aller dans les recherches et l'analyse sans tomber dans un travail trop universitaire, moins exhaustif tout en donnant une certaine cohérence au produit final ?

Un autre problème vient de la composition même d'Echiré. Cette commune est formée de plusieurs villages avec des caractéristiques et des problématiques liées à leur emplacement géographique par exemple.

Ce livre se voulait aussi être un produit esthétique de qualité. La place de l'image avait donc toute son importance. Le problème a été rapidement résolu par l'externalisation de la réalisation des photographies par des professionnels : l'Atelier d'Images.





La dernière difficulté -et non des moindres- a été lors de la réalisation du plan. En effet, comment organiser un sommaire pour qu'il ne soit pas uniquement chronologique ? Comment faire pour que ce dernier réponde à la problématique ?

Mais alors comment avez-vous construit le plan du livre ?

Trois axes sont ressortis lors de la recherche :

- La présence des hommes et des femmes dans l'Histoire d'Echiré
- L'importance de l'eau dans la vie d'Echiré
- L'importance de la pierre dans le développement d'Echiré

Et pour vous, que vous a apporté ce livre ?

Ce livre a été une véritable aventure qui m'a permis de découvrir de très beaux lieux, de rencontrer de nombreuses personnes passionnées, amoureuses de leur commune et de ses trésors. J'ai aussi beaucoup appris sur l'importance de l'action communale, sur le développement et la protection des espaces de vie qui constituent une commune.

Cet ouvrage avait aussi pour objectif de contribuer à améliorer les connaissances des Echiréens sur leur commune, en apprécier ses attraits pour préparer l'avenir tout en préservant ses valeurs. —

Lieux de vente sur Échiré :

Conciergerie, Super U et Tabac Presse



Photos : Atelier d'images, Commission Communication

— Hommage : Jane Debenest / 1937-2022

Ministre plénipotentiaire ER - Commandeur de la Légion d'Honneur - Logis des Isles à Echiré

Madame, Chère Jane,

Les moments partagés, chez vous aux Isles, ou bien lors de rencontres ont toujours révélé votre clairvoyance et votre grande connaissance des événements du monde, comme de la vie politique française. Votre parcours de diplomate, ce « métier passionnant, fascinant, pas toujours facile mais très enrichissant », disiez-vous, a montré votre goût pour les affaires du monde, vous a permis d'être confrontée à d'autres cultures, sources d'ouverture d'esprit et d'apprentissage de la tolérance.

Vous preniez plaisir à raconter quelques épisodes cocasses ou étonnants dont vous aviez été témoin comme ambassadeur de France, tout en valorisant le rôle des diplomates dans la résolution des crises internationales ou pour favoriser l'obtention de tel ou tel marché, bénéfique pour notre pays.

Vous avez, dans un parcours professionnel exceptionnel, représenté la France, défendu la France, assuré la promotion de la France. Que cela soit aux Etats-Unis, en Amérique Centrale, en Amérique Latine, au Japon, sur le continent européen après la chute du Mur et le retour à l'indépendance des états baltes, vous avez été actrice de l'évolution du monde dans la deuxième partie du 20^e siècle.

Grâce à vous, toutes les petites filles ont pu mesurer qu'elles pouvaient tenir une place déterminée, un rôle courageux dans l'évolution du monde, dans la relation entre les états, dans la représentation de la France. Vous êtes un exemple dans la conquête d'une juste parité à tous les niveaux d'exercice des responsabilités.

Merci Madame pour votre action au service de notre pays.

Mais votre rayonnement ne s'est pas arrêté à cette activité, déjà considérable, de diplomate représentant la France.

Vous avez été une infatigable porte-parole pour dénoncer les atrocités et les abominations de la guerre et des nazis. Vous avez, puisant dans la mémoire et les écrits de votre père, Delphin Debenest, décrit, raconté, commenté l'abomination des camps de concentration et les crimes odieux des bourreaux nazis.

Les notes et travaux de votre père, pour requérir contre les médecins, vous ont permis des conférences d'un réalisme glaçant sur les traitements et les expériences subies dans les camps de concentration. Ce père, dont l'itinéraire exceptionnel lui valut d'être désigné pour requérir au nom de la France au procès de Nuremberg, seul membre des quatre délégations à avoir vécu les camps de concentration.

Votre engagement n'était pas au service de la vengeance ou de la haine mais au service de la mémoire, pour que personne n'oublie et parce que, disiez-vous, cela pourrait recommencer.

Merci Madame de nous avoir fait partager, l'admiration, le respect, la considération envers votre Papa, dont le nom a été donné à notre salle du conseil municipal, siège de la démocratie communale et berceau

des valeurs de notre République. Je n'oublie pas évidemment le courage de votre maman pendant les années d'absence et d'attente.

Comment ne pas évoquer votre passion pour « Grand-Père », puisque c'est ainsi que vous appeliez affectueusement Ernest Pérochon. Passion pour les relations très affectueuses et tendres que vous aviez avec lui et avec Vanda, son épouse, votre grand-mère lors de ces moments partagés dans leur belle maison de l'avenue de Limoges, à Niort.

Dernièrement, à Vouillé, un hommage lui a été rendu à l'occasion du centenaire de l'obtention du prix Goncourt. Cet hommage s'est conclu par une soirée d'évocation de vos souvenirs et des relations très fortes que vous aviez créées. Vous m'aviez dit, avant la réunion, votre joie de cette réunion mais déjà votre fatigue. Vous aviez l'intention de laisser votre frère Jean témoigner de l'humanité et de la bienveillance de votre Grand-Père. Evidemment vous vous êtes également longuement exprimée.



Merci Madame d'avoir créé ces ponts entre la culture et la littérature et les valeurs d'une vie familiale forte d'entente et d'échanges.

Dans cette vie familiale, Jean tient une place essentielle. Jean, petit frère discret, dont vous cherchiez toujours la présence et l'acquiescement. Vous avez souvent répondu, à l'occasion de mes sollicitations : « je vais demander l'avis de Jean », « je vais appeler Jean ». Jean,

qu'une brillante carrière universitaire a éloigné professionnellement d'Echiré, mais dont les attaches sont profondément ancrées dans cette propriété des Isles où sa famille séjourne régulièrement.

Jean, je pense à vous, car si nous pleurons tous une grande dame qui nous a beaucoup impressionnés, vous, vous avez perdu votre sœur, vous avez perdu votre alliée dans ce devoir de mémoire, votre complice dans les multiples occasions pour lesquelles vous avez la possibilité d'évoquer et d'honorer votre famille.

Jean et Geneviève, nous partageons votre peine et vous assurons de notre estime et de notre soutien. Echiré, Niort, les Deux-Sèvres sont votre maison et votre famille.

Pauline, Thimoté, Samuel, vous êtes les héritiers de valeurs exceptionnelles de courage, de culture, de fraternité. Ne soyez pas inquiets du poids de cet héritage. Il ne demande qu'à être semé, connu, dispersé.

Partagez-le autant que vous pourrez. Le nom que vous portez, la parenté que vous représentez sont l'honneur de nos communes, de notre département et de la France.

Merci Madame pour la Grande Dame que vous avez été et les Belles Causes que vous avez défendues.

Au Revoir Jane.

Lu à l'église d'Echiré par Thierry Devautour, le 19 Septembre 2022.

— ECHIRE 2040 : Préparons l'avenir de notre commune



Reconnue comme commune d'équilibre par la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), Échiré est aujourd'hui un pôle de commerces et services pour les communes du Nord du Niortais. De nombreux aménagements ont permis une structuration du bourg qui renforcent son attractivité. La commune travaille depuis plus d'un an sur une nouvelle phase de cette évolution.

En 2021, en collaboration avec le CAUE79 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), la commune a engagé une réflexion sur le devenir du centre-bourg, matérialisée par l'étude Échiré 2040. Cette étude fait écho aux différentes réflexions en cours sur Échiré : développement des mobilités douces, schéma directeur cyclable de la CAN, développement des logements sociaux sur le territoire, etc...

Depuis le début de l'année, la commune travaille en collaboration avec un bureau d'étude (BE) pour l'élaboration d'un plan guide avec des objectifs interdépendants :

- Le repositionnement d'équipements structurants : comment les équipements actuels ou en projet pourront répondre aux attentes des différents acteurs et être largement utilisés ? Les élus souhaitent que la réflexion soit la plus poussée possible, et explorer des hypothèses innovantes ;
- La création de logements en centre-bourg ;
- La mise en valeur des espaces publics et paysagers.

UN PAYSAGE STRUCTURÉ



Exemples d'équipements structurants



Le Logis des Ourneaux

En 2019, la commune d'Échiré s'est portée acquéreur d'une vaste propriété en centre-bourg (portage par l'EPF). L'ambition est que cet ensemble, très bien situé et d'une grande qualité patrimoniale, puisse largement profiter aux Échiréens.



L'ancienne poste

La poste a été déplacée sur la place de la Halle. Actuellement, l'ancienne poste accueille au rez-de-chaussée des activités à caractère solidaire, et à l'étage un logement locatif. Il n'y a pas d'usage préconçu sur l'avenir de ce bâtiment. Le BE et les habitants peuvent suggérer de nouvelles possibilités.



L'espace Lionel Bénier

Cet espace est d'une grande qualité architecturale. La face « avant » urbaine est assez étroite, et la face « arrière » très large, s'ouvre sur le paysage.



Un Comité de Pilotage (CoPil) a été créé, réunissant tous les mois des membres du conseil municipal, d'associations de la commune, du service aménagement du territoire de la CAN et du personnel communal. Cette rencontre mensuelle permet à ce groupe de débattre sur les nouvelles propositions du cabinet en charge de cette étude.

Pour enrichir ce travail de réflexion, la commune est allée à la rencontre de tous les habitants d'Échiré, en proposant des ateliers de concertation :

- Un diagnostic en arpentant les rues du centre-bourg en avril dernier : cette première approche permettait de favoriser la participation des habitants dans la vie échiréenne et créer du lien entre les habitants et la structure municipale ;
- Un atelier citoyen en septembre à la Baratte : les différents axes proposés durant les CoPil et l'avancée de l'étude ont été présentés aux citoyens, qui ont pu faire connaître leur point de vue sur les propositions et les aménagements envisagés.

D'autres ateliers seront proposés durant l'année 2023. La municipalité vous encourage à participer à ces moments d'échange, où les remarques et ressentis de chacun sont entendus et pris en compte. La participation des échiréens à cette étude est primordiale pour qu'elle soit constructive et réponde aux attentes du plus grand nombre. —

— Habiter Échiré en 2023

La croissance démographique du territoire est influencée par différents facteurs, notamment la diminution du nombre de personnes par foyer ou le vieillissement de la population. Cette évolution influe sur le besoin en logements sur Échiré. La commune œuvre depuis de nombreuses années pour que l'offre réponde à cette demande évolutive.

La municipalité souhaite maintenir une population diversifiée, en permettant à tous d'habiter et de résider à Échiré. Des lotissements s'ouvrent à la construction depuis plusieurs années. Ils sont destinés à accueillir de nouveaux habitants sur la commune, tout en permettant également aux Echiréens de changer de logement et de préparer les étapes choisies :

- ▶ La location,
- ▶ L'investissement dans une primo accession,
- ▶ L'évolution de la famille : besoin d'une chambre supplémentaire et/ou d'un jardin plus grand (en tenant compte des nouvelles règles de réduction de surface des parcelles bâties),
- ▶ Le vieillissement : changement de résidence pour un plus petit logement en rez-de-chaussée avec un espace extérieur réduit.

Les chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) montrent l'évolution de la population :

Evolution démographique d'Échiré

Année	Population	Age		
		0 à 29 ans	30 à 59 ans	60 et plus
2013	3269	29,80%	41,30 %	28,80 %
2019	3441	28,60 %	39,60 %	31,80 %
Évolution	+ 172	-1,2 %	-1,7 %	+3%

Source données : INSEE

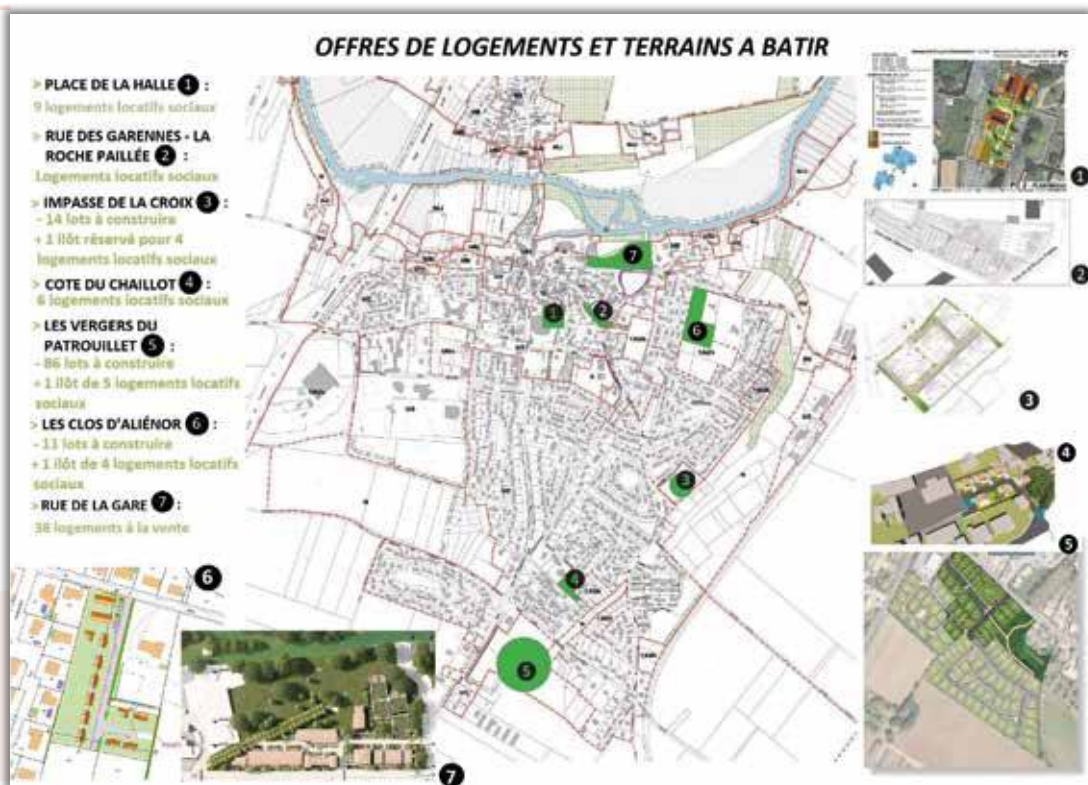
De nombreux lots à bâtir sont disponibles à la construction depuis 2022, permettant de faire construire une maison répondant à ses attentes.

En réduisant la consommation foncière des terres agricoles et naturelles, la commune souhaite axer son développement foncier sur des terrains en centre-bourg, proches des commerces et des services, afin de répondre aux besoins de ses habitants. Ces nombreux commerces et services de proximité participent au dynamisme et au développement de la commune. —

De nombreuses possibilités de logements se développent sur la commune avec des aménageurs et lotisseurs qui proposent des modalités de construction et d'usages variables et complémentaires :

- ▶ Achat ou location,
- ▶ Surfaces de terrain de 250 m² jusqu'à 800 m²,
- ▶ Logements sociaux ou à loyers libres,
- ▶ Avec ou sans jardin.

Contact à la mairie : **Morgane Henry**,
Chargée de mission Aménagement
du territoire, Urbanisme et Habitat :
morgane.henry@echire.fr



— PLUI-D DE NIORT AGGLO

Le développement du territoire à horizon 10 ans

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement dans toutes les communes du territoire de l'agglomération du Niortais.



Le PLUi fixe les règles générales d'utilisation du sol et s'imposera à tous les particuliers, entreprises ou administrations dans les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir ou encore les déclarations préalables. Sur notre territoire, il s'accompagne d'un volet « déplacement » (PLUi-D), qui définit la politique de Niort Agglo en termes de mobilités.

Les grands objectifs :

- Organiser le développement du territoire (habitat, économie et équipement public) ;
- Réduire de près de 50% la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- Mobiliser en priorité le potentiel dans les enveloppes urbaines (renouvellement urbain, comblement des dents creuses, mobilisation des logements vacants...) ;
- Améliorer les conditions de déplacement ;
- Promouvoir les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur ;
- Protéger les bois et les haies, les zones humides, les paysages emblématiques et les éléments patrimoniaux ;
- Préserver et optimiser la ressource en eau ;
- Mettre en place des règles et des critères de performance énergétique pour la réduction des gaz à effet de serre.

De quoi est constitué un PLUi-D ?

- **Un rapport de présentation** : diagnostic, analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, explication des choix retenus et des orientations du projet ;
- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : c'est le projet porté par les élus qui définit les orientations générales des différentes politiques : aménagement, équipements, mobilité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc ;

→ **Le Programme d'Orientations et d'Actions (POA)** : c'est un plan d'action de mise en œuvre de la politique des transports et des déplacements. Il précise et détaille les orientations et objectifs inscrits dans le PADD ;

→ **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : elles traduisent le PADD par des principes d'aménagement identifiés par secteurs : habitat, transports, zones économiques, etc... Elles sont opposables aux autorisations d'urbanisme ;

→ **Le zonage et le règlement** : Le zonage délimite l'utilisation des sols et le règlement prescrit des règles à respecter dans ces zones (nature du projet, implantation).

Calendrier prévisionnel du PLUi-D :

- Présentation du projet de PLUi-D en décembre 2022 ;
- Arrêt du PLUi-D en mars 2023 ;
- Recueil des avis des communes et partenaires au printemps 2023 ;
- Recueil des avis du public via une enquête publique à la rentrée 2023 ;
- Approbation et exécution du PLUi-D en janvier-février 2024.

Ces sujets vous concernent directement :

Des réunions de présentation du PLUi-D, ouvertes à tous les citoyens, seront organisées fin 2022 dans les communes de l'Agglo :

- **Le mercredi 7 décembre 2022 à 20h30**, à la salle des fêtes de Mauzé-sur-le-Mignon ;
- **Le jeudi 8 décembre 2022 à 18h30**, à la salle de la Baratte à Echiré ;
- **Le jeudi 15 décembre 2022 à 20h00**, à l'Hôtel de ville à Niort (salon d'honneur) ;
- **Le mardi 10 janvier 2023 à 20h00**, à la salle des fêtes de Beauvoir-sur-Niort.

— La Semaine Européenne du Développement Durable



L'édition 2022 de la Semaine Européenne du Développement Durable s'est déroulée du 18 septembre au 8 octobre. Organisée en partenariat avec les communes de Saint-Gelais et Saint-Maxire, elle a proposé des animations pour tous, entièrement gratuites, sur les trois communes. Trois thématiques ont été développées :



L'énergie et les ressources

Avec l'excellente conférence de Dominique Aimon sur la sobriété énergétique ; La soirée "Énergie solaire" regroupant le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables), le SIEDS (Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres) et Urbasolar (entreprise spécialiste du solaire photovoltaïque) ; Des visites de l'usine du SECO (traitement de l'eau), à Beaulieu, ont permis de connaître et mieux comprendre la production d'eau potable et les enjeux de protection de cette ressource essentielle. Les enfants des écoles ont également visité cette usine ; Enfin, la société Sensing Vision (spécialiste des Infrastructures réseaux, serveurs et des solutions IOT pour bâtiments, territoires et véhicules) est venue présenter la notion de Smart City, et en particulier comment utiliser l'Internet des Objets et l'Intelligence Artificielle pour les Bâtiments, les Villes et les Territoires, avec sa solution au service des économies d'énergie d'une commune.



La diminution des déchets, le recyclage, la réparation et le nettoyage

Avec l'intervention de l'association Yakafokon pour une séance de réparation ; L'opération "Nettoyons la nature", organisée par l'accueil de loisirs et une présentation de l'opération antigaspillage alimentaire au restaurant scolaire, couplée à une dégustation de produits locaux bio.



En fil conducteur sur ces trois semaines d'animation, un circuit cyclable a été balisé, regroupant des points d'intérêts sur nos trois communes.



La biodiversité

Avec une conférence sur les frelons asiatiques, avec fabrication de piège par Yves Jault ; La présentation du rucher communal de Saint-Gelais par Alexandre Bordage ; La présentation des associations Terre de liens et Champs du partage par Christine Archambeau et Eric Bedin. Tout comme l'an dernier, Marie Barbancey a animé un lâcher de chouettes et de faucons, qui a connu un grand succès.



Enfin à la médiathèque, de remarquables expositions et animations sur le thème de l'énergie ont apporté des explications et expériences aux enfants et à leurs parents.



— La première micro-forêt bien développée

Le groupe de bénévoles "micro-forêts" s'est réuni, le 5 novembre, sur le site de l'école afin de désherber et mesurer la progression de la première micro-forêt de la commune, plantée avec les enfants du groupe scolaire, en novembre 2021.

Chacun a pu constater que le pôle végétalisé avait bien résisté à la canicule estivale, grâce à l'épaisse couche de broyat disposée lors de la plantation. Après un an, certains arbres atteignent déjà 1,90 m de hauteur.

Une seconde micro-forêt sera plantée dans le lotissement du Haras en novembre 2023.



> Toute personne intéressée peut rejoindre le groupe de bénévoles, en s'inscrivant à la mairie.



— Financement participatif

Le nouveau Centre d'Intervention et de Secours Sèvre Amont, regroupant les casernes de pompiers d'Echiré, Saint-Gelais et Saint-Maxire est en construction, près du rond-point de la vigne, sur la route de Saint-Maxire.

Son emplacement est idéal, au milieu des trois communes, sur le bord de la trois-voies D743 (dite La Sèvrénienne) et proche de l'entrée d'autoroute A83.

Le centre de secours devrait être terminé en septembre 2023.

Financement participatif de l'équipement photovoltaïque

Les trois conseils municipaux ont délibéré sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la future caserne et sur le financement participatif de 30% du coût de l'opération. L'installation comprendra 193 panneaux, sur 370 m² de toiture, produira 85000 Kwh/an, soit la consommation

de 52 personnes, ou 375000 km de véhicule électrique. Les panneaux sont garantis 25 ans et recyclables à 95%.

L'étude a été confiée au CRER et le financement à Démosol, filiale du CRER. Créé en 2016, Démosol permet aux particuliers et entreprises de participer au financement participatif d'installations photovoltaïques, en prêtant une somme d'argent à la société et en devenant ainsi actionnaire et propriétaire d'une partie des panneaux. Il est possible de revendre ses parts et se retirer du projet.

Des réunions publiques, seront organisées sur chacune des communes enfin que, le CRER et Démosol présentent le fonctionnement de ce financement et répondre à toutes les questions des citoyens.

> Il est possible de souscrire sur le site www.demosol.fr, en choisissant le projet du centre d'Intervention et de secours Sèvre Amont.

— Mobilités et liaisons douces

Le principal enjeu du développement des liaisons douces est de mieux répondre aux attentes des usagers en facilitant et en sécurisant ces modes de déplacement.

L'équipe municipale est déterminée à encourager les modes de déplacement doux pour valoriser l'existant, développer de nouveaux itinéraires, enrichir l'offre touristique et valoriser notre patrimoine naturel exceptionnel, tout en s'inscrivant dans une dynamique de développement durable, respectueuse de l'environnement, du cadre de vie, bénéfique pour la santé et contribuant à la baisse des émissions de CO2.

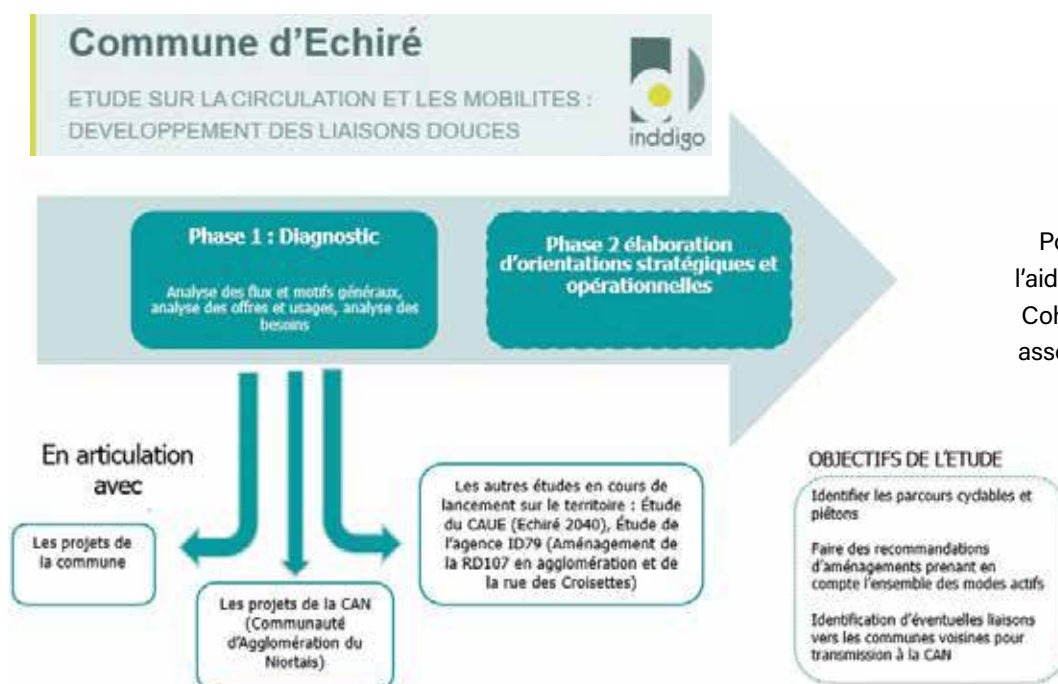
Que recouvre le terme de liaison douce ? Il s'agit d'itinéraires mixtes pour piétons, vélos, éventuellement poussettes, mais aussi trottinettes ou rollers, selon le type de revêtement.

En termes de liaisons douces, la commune dispose déjà de multiples aménagements :

- ↳ 9 circuits de randonnée (balisés par l'association Rando Echiré). Ils sont à retrouver sur le site www.echire.fr, à la rubrique « Balades et randonnées » ;
- ↳ 2 Véloroutes nationales : la V43 nommée « La vélo Francette » et, depuis juin 2021, la V94 (voir bulletin municipal n°54 de juillet 2021, p. 20) ;
- ↳ 2 circuits Station Trail, dont un au départ de l'aire de détente, exclusivement sur Echiré ;
- ↳ 2 circuits Terra Aventura (1 piéton et un cyclable) ;
- ↳ Liaison avec le chemin du Millénaire sur la commune d'Echiré ;
- ↳ La traversée de la commune par le GR36 et le chemin de Compostelle.



Afin de poursuivre son objectif de développement des liaisons douces, la commune a lancé, au début de l'année 2022, une étude pour l'identification de « liaisons douces pédestres et cyclables » pertinentes sur le bourg, les hameaux et leurs liaisons.



Pour cela, la commune, avec l'aide de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, s'est associée au cabinet spécialisé l'agence Inddigo.

Cette étude a été réalisée sur trois mois, avec deux phases distinctes :

Première phase : le diagnostic



266
répondants
à l'enquête

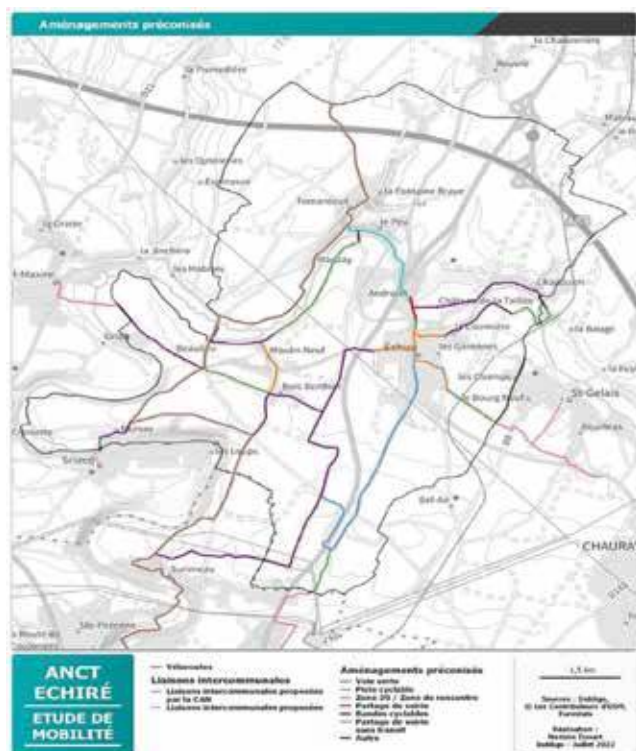
Un diagnostic a été réalisé sous forme d'une enquête auprès des échiréens, via un questionnaire, accessible en ligne (depuis

le site internet de la commune ou la page Facebook Echiré Infos), ainsi qu'au format papier.

Les résultats ont permis d'établir que la pratique actuelle des déplacements alternatifs à la voiture concerne essentiellement le tourisme et les loisirs, loin devant les trajets du quotidien (domicile-travail). La marche et le vélo sont majoritaires, les mobilités alternatives, comme la trottinette, sont peu nombreuses. Parmi les besoins, la sécurisation des itinéraires est un axe fort pour développer les trajets utilitaires (trajet domicile-travail, desserte des équipements publics, etc ...).

Deuxième phase : la concertation

Un atelier participatif a permis d'approfondir les résultats de l'enquête. La vingtaine d'habitants présents se sont exprimés sur les freins identifiés, les distances acceptables selon les modes et motifs de déplacement, et les axes de déplacements doux à privilégier.



A partir de ces éléments ont été identifiées des difficultés à lever :

- ▶ Des chemins impraticables à certains moments de l'année (chemins de terre) ;
- ▶ La sécurisation des ponts sur la D743 ;
- ▶ La sécurisation du passage de Gué Moreau.

Et des liaisons prioritaires :

- ▶ Bourg - hameaux ;
- ▶ La desserte cyclable vers Niort ;
- ▶ Bourg - zone du Luc ;
- ▶ La liaison Est-Ouest (vers Saint-Gelais-Chauray) ;
- ▶ Liaison vers Sciecq - Saint-Maxire.

Les prochaines étapes

A partir de ce diagnostic, la commune poursuit ses travaux :

- ▶ Identification des tracés à créer ou à aménager en portant une attention particulière aux connexions bourg - hameaux, en s'appuyant quand c'est possible sur des axes existants et en tirant profit des opportunités et projets d'aménagements ;
- ▶ Définition des priorités d'aménagement sur le moyen et long terme ;
- ▶ Partage avec les instances compétentes du département et de la communauté d'agglomération, afin d'identifier les maîtrises d'ouvrage compétentes et dégager les financements nécessaires ;
- ▶ Création d'emplacements réservés pour s'inscrire dans le cadre réglementaire, via les documents officiels d'urbanisme (plan local d'urbanisme - PLUID).

Quel sera le calendrier ?

- ▶ Ce chantier important s'inscrit sur le moyen et le long terme. Il s'échelonne sur plusieurs années.

A noter

La communauté d'agglomération du niortais (CAN) a initié un schéma directeur de développement des infrastructures cyclables, outil qui permettra de définir une politique d'aménagement et une programmation pluriannuelle des investissements pour le développement des liaisons cyclables intercommunales sur le territoire de l'agglomération.

— Vers la sobriété énergétique pour la commune

L'impact du contexte international sur les coûts de l'énergie a des conséquences économiques et sociales considérables, au moment où le dérèglement climatique vient perturber les températures et raréfie l'accès à l'eau.

La commune d'Echiré a amplifié, depuis le printemps 2022, la mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'évolution.

Ecowatt : la mesure nationale de « météo de l'électricité », pour une consommation responsable :

Ecowatt nous aide à mieux consommer l'électricité.

L'hiver qui arrive pose une question essentielle : **le réseau électrique** va-t-il tenir ? Cette question est pour le moment sans réponse certaine. Depuis la fin de l'été, le gouvernement multiplie les messages d'alerte pour sensibiliser le grand public et inviter à **la sobriété**.

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité :



Pas de consigne particulière, la situation est normale sur le réseau électrique ;



Les écogestes sont les bienvenus, la situation est tendue ;



Situation à risque, des coupures d'électricité sont envisageables par RTE, si rien n'est fait pour baisser la consommation.

mesure 1

Réduire l'intensité et les plages d'éclairage public

- ⚡ Éteindre l'éclairage public entre 22h et 6h30, excepté sur les axes principaux et les zones sensibles.
- ⚡ Généraliser l'éclairage par leds : 890 points d'éclairage public dans la commune sont déjà équipés de leds. La remplacement se poursuit en coopération avec GEREDIS (ex : lampadaires choisis pour Ternanteuil).



mesure 2

Suivre les consommations d'énergie des bâtiments et services et cibler les priorités.

Les consommations de gaz, par exemple, et leur coût sont suivis au mois le mois dans les bâtiments communaux. L'objectif est de maîtriser les évolutions de charges, tout en ciblant les pôles énergivores et en rationalisant les usages.

	JANVIER 2022		FEVRIER 2022		MARS 2022	
LIEUX	KVA	euros	KVA	euros	KVA	euros
MAIRIE	14 339	804,93	15 055	846,16	9 621	547,18
SALLE HUGUETTE GELOT	7 982	454,84	5 093	463,94	5 676	330,62
ESPACE LIONEL BENIER	19 959	1113,47	17 579	984,72	15 632	877,20

VARIATION 2022/2021	JANVIER 2022		FEVRIER 2022		MARS 2022	
LIEUX	KVA	euros	KVA	euros	KVA	euros
MAIRIE	-10 058	-175	-2 532	-454	-3 744	-397
SALLE HUGUETTE GELOT	-3 292	47	-5 039	-146	-2 825	-221
ESPACE LIONEL BENIER	6 299	15	2 896	249	1 263	86

mesure 3

Réguler la température dans les bâtiments publics

Dans les bâtiments publics occupés, la consigne est de respecter la limite de chauffage à 19°C et, en dehors des temps d'occupation, à 16°C ou hors gel.

► **Diminuer la température ou passer en mode hors gel ?**

Sur le plan énergétique, il est plus pertinent de passer en mode hors gel plutôt que de baisser la température de consigne de quelques degrés. En effet, en mode hors gel, l'écart de température sera plus faible avec l'extérieur, il y aura donc moins de pertes thermiques (moins d'échanges avec l'extérieur).

► **Que disent les textes ?**

Deux textes sont applicables sur ce sujet :

- Le Code de l'énergie fixe une « limite supérieure de température de chauffage » à 19°C mais sans imposer de limite basse chiffrée ;
- Le Code du travail impose à l'employeur de « maintenir une température convenable », sans préciser de valeur chiffrée.



mesure 4

Sensibilisation et mobilisation des utilisateurs

- A la mairie, une responsable « sobriété » a été nommée, sous l'autorité du maire et des adjoints : il s'agit d'Isabelle Renaudeau, au secrétariat ;
- Les consignes d'application des recommandations de sobriété ont été transmises aux agents municipaux ;
- Les associations de la commune ont été sollicitées dans le même sens ;
- Le rôle des services techniques a été renforcé dans l'application de la régulation.

Exemple**Fiche consigne du bâtiment central de l'espace socio-culturel Lionel Bénier.**

Le chauffage sera programmé à 19°C température recommandée), du lundi au vendredi de 9h à 20h, et le samedi matin de 9h30 à 12h30. En dehors de ces jours et horaires, le chauffage sera abaissé à 16°C.

> **Les bons gestes à adopter**

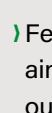
- Privilégier au maximum la lumière naturelle ;
- Eteindre les lumières :
 - dès que la lumière naturelle est suffisante ;
 - dès que je m'absente ;
 - dès que les locaux sont inutilisés.



- Se laver les mains à l'eau froide ;
- Ne pas laisser couler l'eau inutilement.



- Ne pas laisser d'appareils en veille (ordinateurs, écrans, box...) mais les éteindre complètement dès que l'on ne s'en sert plus.



- Fermer les stores, volets et/ou rideaux, ainsi que les portes, avant de quitter le bureau ou le local en fin de journée.

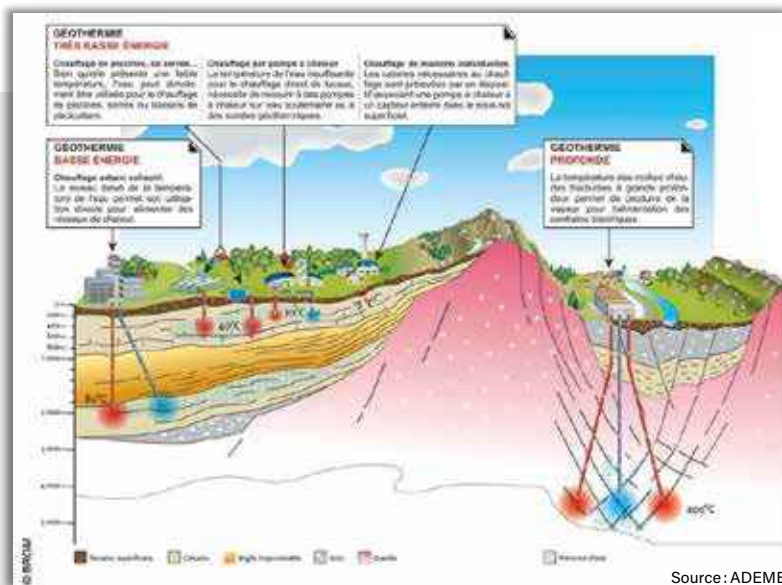
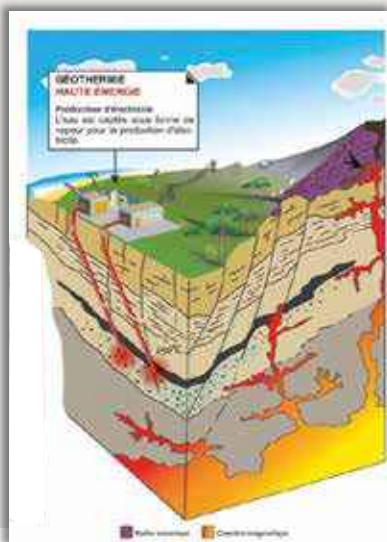


- Le branchement et l'utilisation d'appareils électriques d'appoint (chauffage, friteuse, gaufrier, ...) est interdit.

mesure 5

Etude sur la géothermie

Une étude géothermie est en cours, avec le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), pour l'alimentation de l'Espace Lionel Bénier.



Source : ADEME

La géothermie est la chaleur de la terre. Elle se traduit par l'augmentation de la température du sous-sol avec la profondeur. C'est une énergie naturelle, disponible partout, 24h sur 24.

L'étude, qui prendra fin à décembre 2022, pourrait déboucher à une réfection du système de chauffage.

mesure 6

Pose de panneaux photovoltaïques

Au-delà des équipements déjà installés à la place de la Halle ou à l'école, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques est engagé sur le nouveau centre de pompiers.

L'étude de nouvelles installations est en cours à partir du cadastre (source SIEDS) et du CRER. Les équipements les plus favorables sont la salle des sports et les courts couverts de tennis. La vérification de la capacité de la structure et de la charpente à supporter les panneaux est demandée à un bureau d'études « structure » Ides.

Pour la salle des sports, l'installation de panneaux sur le pan de toiture sud de 459 m² permettrait une production photovoltaïque de près de 60 000 kWh/an. L'investissement de 103 400 € serait rentabilisé en 16 ans.

La production thermique de l'installation, assurée par un investissement de 5 000 €, produirait 1 500 kWh/an, avec un retour sur investissement de 22 ans.

Surface de toiture du pan sélectionné		459	m ²
Orientation du pan de toiture		Sud	-
Projet Photovoltaïque	Montant de l'investissement	103 400	€
	Nombre de modules installés	188	-
	Puissance crête installée	53,3732	kWc
	Productible photovoltaïque par m ² sur le pan de toiture sélectionné	184	kWh/m ² .an
	Productible photovoltaïque total sur le pan de toiture sélectionné	58 806,40	kWh/an
	Montant annuel de revente de l'énergie produite	6 292	€
Temps de retour sur investissement espéré		16	années
Projet Thermique	Montant de l'investissement	5 000	€
	Nombre de modules installés	1	-
	Production annuelle d'énergie	1 472	kWh/an
	Montant annuel des économies espéré	228	€/an
	Temps de retour sur investissement	22	années

Les décorations lumineuses de Noël en 2022

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et de risques de rupture d'alimentation, le conseil municipal s'est penché sur la question des illuminations de Noël, consommatrices d'énergie.

Pour rappel, dans un souci de sobriété, il a été décidé, depuis mars 2022, d'avancer l'heure d'extinction de l'éclairage public à 22h. Il est donc naturel de se poser la question des décorations lumineuses pour la période de Noël.

Toutes les décorations sont équipées de leds, avec une consommation limitée. Tout en conservant le côté festif, il est cependant nécessaire que la commune d'Echiré participe à l'effort collectif et montre l'exemple.

Le groupe « décorations de Noël » a travaillé sur le sujet et fait plusieurs propositions à l'équipe municipale. Diminuer le nombre de décorations (49 installées en 2021) et/ou de réduire la période d'éclairage (trois semaines en 2021) sont des pistes pour limiter la consommation énergétique. L'arbitrage retenu pour cette année 2022 est de conserver la même durée d'éclairage, mais de diviser par deux le nombre de décorations. Il y aura donc une décoration par hameau, sur les bâtiments publics (mairie, halle, la Baratte, ...) ainsi que les traversées sur la rue principale du bourg.

mesure 7

Plantations d'arbres et de haies

Des plantations d'arbres et de haies continuent en 2023, en plusieurs lieux de la commune. Cette végétation crée des îlots de fraîcheur, génère de l'ombre et une baisse de la température, tout en créant une protection contre le vent et en embellissant notre environnement.



Chez vous, chaque geste compte pour économiser l'énergie !

**Je règle
mon chauffage
à 19° maximum**



**Je règle
mon chauffe-eau
à 55° et je reste
moins longtemps
sous la douche**



**J'éteins
tous mes appareils
en marche ou en veille
quand ils ne sont
pas utilisés**



**Je décale l'utilisation
de mes appareils
électriques (lave-linge,
sèche-linge, lave-vaisselle)
en dehors
des heures de pointe**



**J'installe
un thermostat
programmable**



— Echiré, Terre de Jeux 2024

Notre commune a reçu le label Terre de Jeux 2024, en avril dernier. L'obtention de ce label permet des objectifs multiples :

- Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives ;
- Donner une place centrale au sport dans le quotidien des Français et les inciter à en pratiquer davantage, notamment dans les clubs sportifs : Bouger plus au quotidien ;
- Mener des projets culturels et de célébration autour du sport ;
- Rendre le sport accessible à tous et améliorer l'inclusion sportive, économique et sociale.

Journée olympique et paralympique (JOP) du 23 juin : Célébrer le sport

Les associations ont su rassembler leurs équipements autour d'une journée JOP2022 communale, organisée le 23 juin et proposer des animations de qualité. De nombreux enfants de l'école sont venus s'initier aux activités sportives, grâce à la dynamique des enseignants qui ont relayé l'information auprès des parents via l'ENT (environnement numérique de travail) de l'école. Les associations de judo, pétanque, volley, qi qong, basket, tennis et gym ont

animé cet après-midi où citoyens, élus et agents ont participé. Un parcours de 2024 m avait notamment été tracé au milieu de nos équipements sportifs : départ devant la salle des fêtes, passage le long du terrain de basket et du Street Fun et à travers le terrain de foot. Nous l'avons partagé en marchant et en courant, entre élus et citoyens, au cours de l'après-midi, avant de se désaltérer au bar à jus.



Depuis la labellisation, la municipalité a partagé plusieurs projets avec les Echiréens



Mettre en lumière un sport pratiqué par une association de la commune. Chaque activité est mise en valeur pendant une semaine sur les réseaux sociaux d'Echiré, Facebook et Instagram.

  echire.info



L'inauguration du Street Park. Dans le cadre de l'inauguration du skate-park de la rue Léo Desavivre, le skateboard a été mis à l'honneur du 2 au 6 mai sur les réseaux sociaux Facebook (Echiré Info) et Instagram (echire.info), avec une diffusion quotidienne d'informations sur la discipline. Le jour de l'inauguration, le 9 mai, plusieurs jeunes ados accompagnés de bénévoles d'un club de skateurs d'une autre commune ont effectué des démonstrations. Les élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ont été associés à ce projet et donné un nom au skate-park : **le Street Fun d'Echiré.**



Pour célébrer la création d'une **nouvelle association de basket** dans notre commune (Basket Plaine&Sèvre), une séance d'entraînement a eu lieu en présence d'Anthony Ployez (entraîneur de l'équipe de France U17, et conseiller territorial au comité départemental de basket 79) et des élus. L'équipe municipale a le projet de faire participer les élus de la commune à des entraînements dans les associations sportives. Deux élus ont ainsi partagé l'entraînement de basket 3x3 avec les bénévoles et joueurs du club nouvellement créé.



L'école labellisée « génération 2024 »

L'école de notre commune est labellisée « génération 2024 » depuis l'année scolaire 2020-2021. L'équipe enseignante a participé à la JOP2022, les 4 et 5 juillet. Les neuf classes de l'élémentaire, soit à peu près 250 élèves, ont participé à des ateliers sportifs, des jeux collectifs, de l'athlétisme en extérieur (stade de foot, cour de l'école) et en intérieur (gymnase, dojo) pendant les deux après-midis. Les enfants ont pu bénéficier de l'encadrement de leur enseignant mais également de parents bénévoles qui les ont accompagnés dans les pratiques sportives.

Le sport, vecteur de lien santé et de lien social

Chacun est conscient des bienfaits de la pratique sportive pour garder la forme, prévenir les maladies chroniques ou en atténuer les méfaits. Le sport joue un rôle dans la santé publique : le bien vieillir, l'inclusion, la lutte contre la sédentarité, etc... Il contribue à la santé physique, psychologique et morale.

L'OMS définit l'activité physique comme « tout mouvement corporel produit par les muscles qui requiert une dépense d'énergie – ce qui comprend les mouvements effectués en travaillant, en jouant, en accomplissant les tâches ménagères, en se déplaçant et pendant les activités de loisirs ».

La commune d'Échiré, Terre de jeux 2024, souhaite développer la pratique sportive en plein air sur son territoire, et travaille sur la conception d'un parcours santé et l'intégration et/ou la valorisation d'aires de jeux pour enfants. La commune encourage le sport en extérieur, vecteur de santé et de bien-être, et d'égalité, en favorisant la solidarité et le lien social entre les habitants.

Nous continuerons à vous donner rendez-vous jusqu'en 2024 :

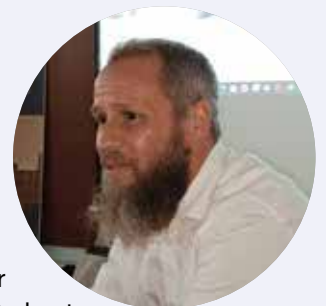
Pour la semaine du **3 au 8 avril 2023**, la SOP semaine olympique et paralympique 2023,

Lors de notre rendez-vous annuel du numérique en **décembre 2022**.

Préparation de deux journées «numérique et culture» avec la thématique du pied, esailing, station trail et expérience immersive de vertige et d'apesanteur.



A l'occasion de la semaine de développement durable, un **circuit a été créé pour encourager la marche et le vélo**. Le lancement du circuit a été assuré par des associations du territoire, des élus, ainsi que l'association de réparation de la commune.



Le nageur Antoine Brabant, habitant d'Echiré, a été invité au conseil municipal du 21 octobre, pour célébrer la réussite de son défi de traversée de la Manche à la nage. Un grand merci pour sa gentillesse dans son intervention. Il a présenté simplement ses valeurs, clés de sa réussite : mental, courage, ténacité, concentration. Bravo pour sa performance, son exploit.



— Centre de loisirs

Les temps d'activités périscolaires

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont de retour, depuis le 3 octobre. Ils avaient été stoppés pour cause de Covid depuis mars 2020. Les activités sont gratuites pour les enfants. De nombreuses propositions sont faites aux enfants : **pixel art, dessin c'est gagné, grands jeux, pétanque, atelier pâte à modeler, jeux mets dans mon sac** (création de petits jeux de société), **35 mn de défis, jeux de ballons, jeux de fléchettes, nos trésors en papier** (confection déco papier), et **jeux de cartes**. La pétanque est dispensée par un éducateur spécialisé du club de pétanque d'Échiré (Joël P.), 35 mn de défis organisé par une maman bénévole (Camille B.) et les jeux de ballons sont encadrés par un éducateur spécialisé du club de foot d'Échiré (Laurent P.). Cette dernière activité est financée par la commune d'Échiré.

Dès janvier 2023, si les conditions sanitaires le permettent toujours, les TAP se poursuivront avec de nouvelles propositions d'animation et de nouveaux bénévoles.

Le conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) a renouvelé ses élus, lors des élections qui ont eu lieu le 25 novembre. L'élection a lieu tous les deux ans. Les élèves des classes de CE2 au CM2 de l'école Mélusine élisent seize jeunes conseillers municipaux parmi les CM1 candidats. Le mandat se déroulera de 2022 à 2024.

Les anciens élus du CMJ 2020-2022 ont été invités, le 9 novembre dernier, à visiter le Conseil départemental, en présence de sa présidente, Coralie Dénoués.

CMJ

Les mercredis après-midi du centre de loisirs

Au centre de loisirs, chaque mercredi après-midi a son thème. Environ 55 à 60 enfants (une quarantaine d'élémentaires et une vingtaine de maternels) y sont accueillis.

Le 14 septembre, Joël Jault, apiculteur à Echiré, était invité pour partager sa passion avec les enfants. Les enfants ont adoré la dégustation de son miel et ont appris à construire des pièges à frelons asiatiques.

Le 21 septembre, les enfants ont participé à l'action nationale **Nettoyons la nature**.



Le 28 septembre, des jeunes ados du lycée Saint-André, sont venus au service jeunesse, dans le cadre d'un de leurs stages scolaires, pour créer une pièce de théâtre interactive autour des déchets et du tri sélectif. Cette animation s'appelait "Poubelle la vie".

Le mercredi 5 octobre, dans le cadre de la semaine du développement durable, les enfants ont été invités à la Baratte pour participer à une animation « Kim goût », proposée par Pascal Parthenay, le chef cuisinier et l'association de producteurs Résalis, qui fournit le restaurant scolaire.

Les enfants ont découvert, les yeux bandés, les produits locaux utilisés au restaurant scolaire Croq'midi. Ils ont pu ainsi apprendre le cheminement des produits, de la ferme à leur assiette. Les producteurs locaux étaient présents et ont mené l'animation.

La conciergerie a également accueilli les enfants, pour une **animation proposée par Cathy et la magie des mots**. Le centre de loisirs a bien sûr aussi fêté Halloween.

Pour les mercredis à venir, de grands jeux, comme Ninja Warrior, vont être proposés aux enfants. Une visite à la médiathèque d'Echiré est aussi programmée pour un projet autour des chaussettes. Une animation autour du bigoudi avait déjà eu lieu en mai 2022. Puis Fabienne interviendra au service jeunesse, pour une lecture contée. Un atelier "cuisine", toujours apprécié des enfants, est programmé. Le mois de décembre sera consacré à la réalisation de décorations de Noël, pour la table et pour le sapin. —



accueil de loisirs/petite enfance



L'accueil périscolaire

Le centre de loisirs accueille environ 60 enfants d'élémentaires et 30 enfants de maternelle, le matin et le soir. En ce début d'année scolaire, un moment tout particulier a été consacré à Octobre rose. Le lundi 17 octobre,

enfants et animateurs se sont habillés tout en rose. Les enfants ont confectionné un tableau en forme de cœur, qui a été remis au service oncologie de l'hôpital de Niort.

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs d'Echiré accueille environ soixante enfants par semaine pendant les vacances scolaires, sous la direction de Béatrice Melin. C'est un lieu où les enfants passent des vacances conviviales, ludiques et familiales. L'équipe d'animation, professionnelle et dynamique, respecte le rythme des enfants.

Béatrice reste toujours à votre disposition pour de plus amples renseignements à l'espace jeunesse Henri Dès.

Venez nous
rejoindre
pour jouer,
vous amuser
et créer !



Les camps d'été

Chaque été, le centre de loisirs d'Echiré propose des camps thématiques. Deux camps sont ouverts aux enfants d'élémentaire, de 6 à 11 ans, et un camp est destiné aux ados, de 11 à 15 ans.

A Cerizay, les 39 enfants présents ont pu découvrir, entre autres, le Manoir des sciences de la commune et visiter le Futuroscope. Ils étaient logés dans un hébergement en dur et en pension complète.

Le camp de Sansais était consacré au poney. Les 33 enfants ont logé en toiles de tente et ont bénéficié d'une alimentation faite et livrée par Mathieu Mairé, d'Echiré.

A Meschers, les ados ont goûté aux joies du catamaran, du char à voile, et du biathlon. Les 29 jeunes étaient hébergés en pension complète, dans un logement en dur.

Ce sont toujours de superbes vacances,
très attendues par tous !

— Petite enfance

« Au fil de l'éveil », dix ans d'accompagnement des assistants maternels et des familles

Le relais petite enfance « Au fil de l'éveil » est un service gratuit, itinérant et un lieu d'information ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, gardes à domicile, candidat(e)s à l'agrément, parent(s), futur(s) parent(s) et enfants de 0 à 6 ans résidant sur l'une de ces communes. Le relais est financé par les communes d'Echiré, Saint-Gelais, Saint-Rémy, Saint-Maxire et Villiers-en-plaine, soutenu par la Caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres.

A noter ! En 2023 le relais petite enfance fêtera ses dix ans. Le



samedi 03 Juin 2023, un spectacle, des rencontres et des expositions autour de l'éveil artistique et les émotions du jeune enfant vous seront proposés, ainsi que des animations inédites en itinérance sur les communes partenaires, tout au long de l'année.

► Pour contacter le Relais Petite Enfance :
05 49 16 68 95 ou 06 33 58 02 77
rpe.aufildeleveil@orange.fr

Suivez l'actualité du RPE sur
 Relais Petite Enfance
Au Fil de l'Eveil

MAM Les P'tits Loulous

Depuis le 1^{er} septembre, la maison des assistantes maternelles (MAM) Les P'tits Loulous est constituée d'une nouvelle équipe dynamique, prête à chouchouter vos p'tits loulous. Elle se compose de Corine et Coco, les deux anciennes assistantes maternelles, et de Chantal et Amandine, les deux nouvelles. Une nouvelle équipe soudée, prête à faire évoluer la MAM avec plein de projets en tête.

Une journée portes ouvertes pour présenter les locaux et la nouvelle équipe bienveillante a été effectuée le 22 octobre.



Vous pouvez retrouver toutes les sorties et activités sur

 **MAM les p'tits loulous d'Echiré**

► Pour contacter la MAM : mamlesptitsloulous4@gmail.com



Rentrée scolaire

Enfin une rentrée scolaire sans protocole sanitaire !

La rentrée scolaire s'est effectuée sous le soleil et dans la bonne humeur, avec Marjorie Lucas, nommée directrice de la maternelle et de la primaire suite à la fusion des deux écoles.

Les effectifs 2022 du groupe scolaire sont en baisse : 305 élèves, dont 1 classe UEE (unité enseignement externalisée de l'IME Niort) de 6 élèves. Lors de la rentrée 2021, les écoles comptaient 349 élèves.

En fin d'année scolaire 2021-2022, la commune avait participé au financement de la location d'un chapiteau de cirque, pour le spectacle de fin d'année des maternelles, ainsi qu'à la création d'albums photos destinés aux CM2 (aides au financement à hauteur de 50%, en complément de l'Association des parents d'élèves APE Echiré).

Point sur les travaux menés pendant l'été 2022 :

- La classe de M^{me} Beurienne (CM2) a été entièrement refaite : isolation, sol, peinture, éclairage LED ;
- La classe de M^{me} Bonneau (maternelle) : le sol PVC a été renouvelé ;
- Le dortoir des maternelles : la peinture a été refaite ;
- Des stores ont été installés en salle de motricité, dans les halls d'accueil de la maternelle et de la primaire, en prévision des épisodes de chaleur ;
- Le centre de loisirs : le bardage extérieur a été changé.

Des menus locaux au restaurant scolaire

En mai 2022, Pascal Parthenay a remplacé Jérôme Prieuré au poste de responsable de cuisine, au sein du restaurant scolaire « Croq-Midi ». Il officiait en tant que second de cuisine depuis 2006. Il est secondé par Julien David, anciennement responsable de cuisine à Fors.

Les menus sont réalisés suivant un plan alimentaire établi sur quatre semaines, selon les recommandations pour un équilibre en féculents, légumes crus ou cuits, viandes ou poissons, laitages et autres.

Depuis plusieurs semaines, le menu du restaurant scolaire pour la semaine à venir est diffusé sur Facebook, le dimanche midi. Il est bien sûr toujours sur le site de la mairie.

Pour une meilleure visibilité, des codes couleurs permettent d'informer sur le choix des achats :

- Le rouge pour les viandes françaises ;
- Le vert pour le bio ;
- Le violet pour les circuits courts ;
- Le bleu pour les produits relevant de la loi Egalim.

→ La loi Egalim, entrée en vigueur en janvier 2022, impose à la restauration collective un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Pascal Parthenay se tient à la disposition des parents pour plus de détail sur le fonctionnement de « Croq-Midi ».



Interview de Madame LUCAS, directrice

Le 22 Novembre 2022, nous avons rencontré Madame Lucas, première directrice de l'école primaire Mélusine (fusion des 2 écoles élémentaire et maternelle).



Pouvez-vous nous parler de votre expérience ?

Je suis arrivée au sein de la commune d'Echiré en 2018. J'ai forgé mon expérience de directrice (ajointe et enseignante) au cours de 23 ans dans différentes écoles du département. Les transformations majeures du métier sont apportées par le numérique, l'ouverture vers les élèves vers plus d'interactions, d'actions.

Quelles sont les implications de votre changement de poste ?

Passer de directrice de la maternelle à la direction de toute l'école engendre une fonction plus importante : plus de collègues, plus d'enfants, une gestion plus globale.

Le travail d'équipe est une part importante de cette fonction, avec un lien facilité entre tous les enseignants.

Les conseils des maîtres se font en commun, les projets à venir comme autour des jeux Olympiques concerneront donc plus de classes.

Quels sont les atouts, les forces de notre école ?

J'avais déjà la connaissance de tous mes collègues et il est facile de se regrouper et circuler en se côtoyant dans 1 seul bâtiment.

L'école bénéficie d'un aménagement numérique qui fait partie de la pédagogie. Les tablettes sont utilisées quotidiennement : lecture, art visuel

- les enfants ont pris des photos dans toutes les classes et préparent une exposition
- 4 classes étudient le bonheur à l'école, quels sont les petits bonheurs et apprennent à filmer.

Des projets sont aussi possibles grâce à la participation des familles et de l'APE comme le Cirque ou du hip-hop.

Quelles sont les surprises que vous avez pu rencontrer dans votre poste actuel ?

Ma fonction est rythmée par une variété d'activités. Je rencontre beaucoup d'interlocuteurs différents au cours de mon travail. Cet aspect s'est accentué.

Parlons plus d'avenir maintenant, quelles sont vos aspirations ?

Je souhaiterais développer de nombreux projets et toujours ouvrir l'école sur l'extérieur, sur l'Europe.

Comment préparez vous la rentrée 2023 ?

Pour moi, plus facile, les bases sont là. Mon inquiétude est la fermeture d'une classe due à la baisse des effectifs qui pourrait entraîner des enfants plus nombreux par classe.

Nouvelles collègues



Vanessa André-Kisvel était en maternelle l'an passé. Cette année, elle complète M^{me} Lhotellier en classe de CE1 le jeudi et un mercredi par mois, et M^{me} Brodeau en classe de CE1/CE2 le vendredi.



Annabelle Brodeau a travaillé plusieurs années dans les écoles niortaises. Elle s'occupe des CE1/CE2 à l'école.



Aline Carbonnier a été nommée sur l'école et a en charge les CE2.



Karine Pénot exerçait à l'étranger les années passées. Elle est remplaçante, rattachée à l'école et a en charge les CP2.



Sandrine Mainard à l'école depuis plusieurs années. Elle avait les CP/CE1. Depuis cette rentrée, elle est en maternelle et s'occupe des GS.



Marine Nassar arrive sur l'école. Elle est actuellement en congé maternité et s'occupera des CP2 à partir de janvier.

— Première pierre du centre de secours Sèvre-Amont, à La Renoue à Echiré



Le 7 Octobre, la pose de la première pierre du centre de secours du SDIS, à La Renoue, a été réalisée en présence de Madame Emmanuelle DUBEE, Préfète des Deux-Sèvres, Monsieur Gilbert FAVREAU Sénateur, Madame Coralie DESNOUES Présidente du Conseil Départemental, Madame Claire PAULIC Présidente du CA du SDIS, les maires et les élus du territoire, Damien SALIER, Directeur Départemental du SDIS, les pompiers professionnels du SDIS et les volontaires du centre de Sèvre-Amont. Ils ont été accueillis par les trois maires et les trois conseils municipaux des communes d'Echiré, Saint-Gelais et Saint-Maxire.

Les élus ont salué l'action quotidienne des pompiers professionnels et volontaires auprès de nos concitoyens. Leur courage et leur disponibilité ont été particulièrement sollicités ces dernières années, avec le soutien décisif qu'ils ont apporté dans la lutte contre le COVID, mais aussi avec la diversité de leurs interventions durant un été 2022 particulièrement exigeant.

L'activité opérationnelle évolue régulièrement, avec 40 % d'interventions en plus en 2022 par rapport à 2021. La majorité des interventions sur le territoire des trois communes est réalisée par les pompiers volontaires du centre de Sèvre-Amont (plus d'une intervention

par jour). Nos collectivités sont d'ailleurs des employeurs actifs pour permettre à plusieurs agents une disponibilité dans la journée, soit directement, soit par le rôle de notre syndicat des services techniques.

Cette manifestation a permis de rendre hommage à la grande famille des pompiers, soulignant la présence des familles et des anciens lors de la cérémonie : « Nous savons combien votre engagement implique vos familles, se transmet de parents à enfants, vous permet de garder des liens amicaux bien au-delà de la solidarité dans les interventions. Vous êtes l'exemple d'un groupe fraternel et rassemblé ».

Cette mobilisation des acteurs concrétise le projet de centre de secours :

➤ **Grâce à la volonté affirmée par les pompiers des trois communes de se regrouper** : Echiré et Saint-Gelais se sont rapprochées en 2002, rejointes par Saint-Maxire en 2015, pour former le centre de Sèvre-Amont. Le centre se compose aujourd'hui de 38 personnes, dont trois infirmiers et dix jeunes sapeurs-pompiers, sous la responsabilité du chef de centre, Laurent Benazet, infirmier principal, et de Charly Vignault, adjoint ;

➤ **Sous l'impulsion du CASDIS** pour terminer la départementalisation de quinze centres d'intervention et de secours dans le département ;

➤ **Sur la décision de l'Etat** de flécher une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de près 300 000 euros sur une caserne de pompiers : cette décision était une première dans le département ;

➤ **Sur la décision du département** de créer un dispositif spécifique de financement des centres communaux. Le centre de Sèvre-Amont est le premier à en bénéficier ;

➤ **Grâce à l'entente des communes** sur le lieu et les modalités. Ce n'est pas si banal et si simple. Les trois conseils municipaux ont choisi l'union et l'entente, y compris sur la répartition d'une somme de plus de 500 000 euros, restant à charge des budgets des communes, avec un double critère de répartition : par commune et par habitant. L'ouverture des plis a traduit une forte évolution des coûts mais la décision a été prise, en accord avec l'architecte, Monsieur Tempéreau de La Crèche, de lancer la construction, indispensable à l'action de nos pompiers ;

➤ **Grâce au dynamisme du centre** qui attire des jeunes, renouvelle ses troupes, se féminise, développe sa compétence médicale avec un infirmier chef de centre. L'ouverture des casernes aux membres du corps médical a été initiée par le docteur Roland Grauet, médecin à Echiré, initiateur du corps médical départemental et fondateur de l'Amicale d'Echiré, devenue Sèvre-Amont. Merci à Madame Grauet d'avoir permis l'acquisition par la commune de cette parcelle pour accueillir le nouveau centre.

L'investissement réalisé correspond à la confiance que le territoire a dans l'action concertée et collective : entre nos communes et leur vision partagée de notre bassin de vie, avec le SDIS et la qualité de son organisation et de ses agents, avec le Département et son action dynamique pour notre développement, avec l'Etat et notre soutien à un Etat actif et fédérateur. —

Le vide grenier

Après deux années blanches, le vide grenier organisé par la commune en association avec l'ADMR, a eu lieu lors de l'agréable **dimanche du 1^{er} mai 2022**, sur l'aire de détente, en bord de Sèvre. Nous y avons retrouvé l'atmosphère conviviale des précédentes éditions.



Les actions auprès des réfugiés arrivés en 2022



➤ Fuyant la guerre en Ukraine, **une première famille originaire d'Odessa a été accueillie le 22 mars**. Le jeune garçon a été scolarisé en CM2 à Echiré. Cette famille a quitté Echiré le 3 juin, pour être relogée à Niort, à sa demande.



▲ **Une seconde famille ukrainienne**, elle aussi originaire d'Odessa, **est arrivée le 21 juin 2022**. Les deux adolescentes sont scolarisées au collège Pierre et Marie Curie, en sixième et troisième. Tetiana, la maman, a été embauchée pour un CDD d'agent hôtelier à la Résidence Autonomie, à l'issue de quinze jours d'immersion qui ont été très satisfaisants.



➤ **Une famille afghane est arrivée le 6 avril**. Composée d'un couple et de deux jeunes enfants, ils ont fui Kaboul puis ont été hébergés au centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Mulhouse, depuis août 2021. Entre la vie de famille, la scolarisation d'un enfant en maternelle, la vie sociale à Echiré, les travaux au potager et l'apprentissage du français, l'intégration est très positive.

Le goûter des aînés

Le traditionnel goûter des aînés, servi à la Baratte, a eu lieu le **9 avril 2022**. L'assemblée, nombreuse et renforcée par la participation des enfants du Conseil municipal des jeunes, a pu apprécier la prestation d'un chanteur de variété française.



La canicule de l'été 2022

Conformément aux préconisations de la préfecture, via le plan canicule, les administrés âgés ou porteurs de handicap ont été invités à se faire connaître à la mairie afin d'organiser la prévention des risques liés à la canicule et un accompagnement, si nécessaire. C'est ainsi que, lors des pics de chaleur, une vingtaine d'aînés ont été régulièrement contactés par téléphone par trois bénévoles, pour évaluer leur situation.



Le vide maison du 53, rue des Garennes

Le 25 juin, une opération « vide-maison », au 53, rue des Garennes, a eu lieu au profit du CCAS. De très beaux mobiliers, objets de maison et outillages ont été proposés.

➔ **Les invendus seront présentés au prochain vide-grenier.**

— La Maison de la Solidarité

Le tri de bouchon, antenne du CSC de Souché à Niort

Depuis décembre 2021, une annexe de collecte et de tri de bouchons recyclables de l'association « Les bouchonneurs de Souché », du Centre Socio-Culturel de Souché de Niort, se tient à la Maison de la solidarité à Echiré. Fin octobre, les bénévoles d'Echiré (16 personnes environ) ont trié 850 kg de bouchons. Ils sont aidés par les résidents de la Résidence Autonomie, une fois par semaine.



Cette récolte a été vendue, avec celle du CSC de Souché, à 769 €/tonne à une entreprise de valorisation. Le bénéfice est reversé pour moitié à l'IME de Niort et pour moitié au CSC, pour son action auprès des personnes handicapées. Cette activité conviviale a beaucoup de succès auprès des personnes seules ou âgées.

Les ateliers « yakaréparer »

Un petit appareil électrique ou électronique ne fonctionne plus et vous ne vous résignez pas à le jeter ?

L'association Yakafokon œuvre pour allonger la durée de vie des appareils et éviter le gaspillage des ressources. Venez les retrouver le dernier samedi de chaque mois, entre 9h à 12h, à l'ancienne Poste d'Echiré.

Les bénévoles savent aussi réparer les jouets, l'informatique ou les vélos qui méritent des réglages ou présentant des symptômes plus graves.

Curieux d'en apprendre plus ? Les bénévoles vous attendent pour échanger, observer ou apporter votre aide. Et si vous êtes passionné ou avez des compétences dans les domaines indiqués, ou d'autres domaines (la couture, la soudure, etc...), vous pourrez renforcer l'équipe qui vous accueillera avec plaisir.

Séances de réparation disponibles sur



Association Yakafokon
YakaRéparer Echiré



Les actions du Secours populaire à Echiré

Au printemps dernier, les besoins de soutien alimentaire se sont accrus. Aujourd'hui, plus de vingt familles d'Echiré sont inscrites au Secours populaire.



Depuis septembre, les bénévoles proposent aux adultes non francophones de s'initier ou de perfectionner leur français. L'objectif est de faciliter leur intégration via le langage courant.

L'antenne du Secours Populaire d'Echiré participe également aux activités jeunesse, loisirs et vacances de la fédération des Deux-Sèvres. Cet été, plusieurs enfants et adultes ont pu bénéficier de séjours ou de journées de loisirs.

Pendant les « petites » vacances scolaires, des sorties sont proposées aux enfants, ainsi que des cours d'apprentissage de la natation.

Pour Noël, la Conciergerie à Echiré et l'association P'artAGElais à Saint-Gelais feront appel à vous pour une opération « Boîtes de Noël solidaires », qui ont fait tant d'heureux l'an passé !

Lors du premier trimestre 2023, l'association renouvellera l'opération « arrondi en caisse » au Super U. La précédente opération, en novembre 2021, avait permis de récolter des fonds pour acheter des fruits et légumes tout au long de l'année.

Pour un soutien pérenne ou une aide ponctuelle, distribution alimentaire tous les vendredis de 14h à 15h, 94 rue de la Poste à Echiré. Contact 06 45 00 55 89 ou echire@spf79.org

Le Secours Catholique

L'institution met en œuvre une aide à l'apprentissage du français et à l'accompagnement scolaire pour deux collégiennes ukrainiennes, le mercredi. Sa responsable anime un groupe convivial qui aide à lutter contre l'isolement.

— Un Atelier de l'excellence pour le beurre d'Echiré



Le 27 octobre, le nouveau magasin de vente de la laiterie d'Echiré, « Atelier de l'excellence », était inauguré en présence d'une représentante du Conseil départemental, du président de la Communauté d'agglomération du Niortais, des élus du territoire, du président de la Coopérative Laitière de la Sèvre (CLS), de producteurs laitiers, du directeur et de salariés de la CLS.

Le beurre d'Echiré, cité par les meilleurs pâtisseries et restaurateurs, et distingué jusqu'en Asie où il est particulièrement prisé des Japonais, fait la fierté de la commune.

Dans son discours, Thierry Devautour a rappelé qu'Echiré doit pour beaucoup son développement et son rayonnement international à son patrimoine économique. « Le beurre d'Echiré fait la fierté du territoire en même temps qu'il représente la qualité de l'ensemble de la filière agro-alimentaire ».



Le maire a rendu hommage aux agriculteurs du territoire :

" Ce sont les agriculteurs qui ont eu la force de créer cette coopérative, dès la fin du 19^e siècle, pour rassembler leurs productions et les mettre en valeur dans un contexte économique très difficile. Ils ont choisi l'exigence de la qualité dans leurs élevages, pour permettre la production d'un produit d'excellence. Ils ont conservé le statut de coopérative dans un contexte de compétition qui entraîne regroupements et concentrations. Les agriculteurs ont recruté des directeurs avisés et visionnaires, qui ont mené la coopérative sur le chemin de la Qualité et du Singulier. Merci aux présidents qui se sont succédés, de Delphin Sagot, qui fut également maire d'Echiré, à Patrick Roulleau. "

La boutique est située au cœur du village, entre la mairie, l'église et la laiterie (au lieu du premier emplacement de la Poste à Echiré). La commune doit cette réalisation à l'action de la Communauté d'Agglomération du Niortais, maître d'ouvrage bâtisseur et les financeurs, à l'Etat, la CAN, et laiterie.

La boutique propose les beurres, fromages et lait de la CLS, ainsi que des produits locaux. Plusieurs professionnels vont venir animer cet atelier pour en faire un lieu de vie et du goût. —



— Commerces et services à Echiré

En 2022, de nouveaux professionnels sont venus compléter l'offre disponible sur Echiré.

Merci à tous les professionnels qui animent notre commune et créent un lieu de vie attractif et attirant : professionnels de santé, de service, commerçants, artisans, agriculteurs.

Les nouveaux professionnels sédentaires arrivés en 2022



**La SCP MURRIS -
ANDRAULT - MOLTON -
PELLETIER,**

Office notarial, est installée
au 27, place de l'Eglise
depuis octobre. Ses
services sont ouverts à
tous types
de consultation.

Maison de santé, 60, Rue Léo Desaix



**Manon GOULEAU,
Infirmière ASALEE**
(Action de Santé Libérale en Équipe).

Il s'agit d'un dispositif, porté par une
association loi 1901, dont le but est
d'améliorer la prise en charge des
maladies chroniques, au sein d'un
cabinet médical.



**Alice MARZET
et Quentin LEMATRE,
masseurs kinésithérapeutes.**

Alice est spécialisée sur la
rééducation de la mâchoire.

Quentin intervient régulièrement à
domicile. Ils sont venus renforcer
l'équipe de kinés formée d'Olivier
CHENIER et Cécile MARQUETEAU.



Centre Indigo, 737, Côte du Chaillot



**Eugénie GODEBERT,
masseur-kinésithérapeute
et coach sportive.**

Eugénie propose également
un cours collectif de prévention
contre l'arthrose.

**Nastasia PAUVERT
et Stéphanie PROUST,
sage-femmes**
qui proposent un
accompagnement
gynécologique à partir de
l'adolescence. Prévention,
accompagnement
de grossesse, et post-
accouchement, rééducation
du périnée, soutien à la
parentalité.



**Résidence de la Sèvre
Eloïse MARCHESSEAU
« Institut Ö Passio'Nail »**

Éloïse vous propose
des poses de gel,
de résine, d'acrygel ou
semi-permanent, avec
ou sans rallongement. »

Bienvenue à tous ces Professionnels et Merci d'avoir choisi Echiré !

Le marché hebdomadaire

Sur la place de la Halle chaque vendredi après-midi, le marché regroupe des professionnels qui proposent les produits de leurs activités.

Aux côtés d'Alain METAIS, maraicher ;

Julien BONNET, Le Lucky ;

Pierrick CIESIELSKY, La Pause Bretonne ;

Olivier GAZEAU, La Ferme de la Sevre ;

François GEAY, Les Canards de François ;

Eric MICHEL, Ferme Croq'Gatine ;

Sylvie BAUDOUIN, La Ferme de Sylvie ;

Alain DIEUMEGARD, Arbriculteur ;

Philippe PAPET, fromages basques ;

Joao RODRIGUES, Miellerie de Surimeau,

sont arrivés en 2022 :

▪ Cédric CHAPON,
Le Bocal Gourmand by Cédric
*Plats cuisinés conditionnés
en bocaux.*

▪ Sophie GOICHON,
Les Féesmaison
*Produits alimentaires
à base de plantes aromatiques
et médicinales.*

▪ Véronique JARRIGE,
L'atelier des Moulus
Produits torréfiés, café ou thé

▪ Odile LUMEAU,
La Chocolatesse,
*Chocolats d'artisan,
chocolatier confiseur*

▪ Sébastien et Sandy MOREAU,
La Ferme de le Cerclerie,
Farines et huiles

▪ Cindy PASCHER,
Brasserie du Chat Dodu,
Bières artisanales



La refonte du site de la commune répond à plusieurs objectifs :

- D'un point de vue graphique, le site doit dégager une image moderne, active et dynamique de la commune ;
- D'un point de vue accessibilité, il est primordial de répondre aux normes handicap et aux mal voyants. Le site doit être adapté à la consultation sur mobiles et tablettes, ainsi qu'à tous les moteurs de recherche ;
- D'un point de vue communication, le but est de mettre en avant les événements organisés et suivre les actualités de la commune ;
- D'un point de vue fonctionnel, il était important de faciliter les démarches administratives en ligne, permettre l'intégration des nouveaux arrivants et être utile aux professionnels et aux associations.

— Un nouveau site internet pour la commune

Le nouveau site internet de la commune est en ligne depuis le 7 septembre 2022. Il est possible d'y accéder avec le navigateur de votre choix (Google, Safari, Mozilla Firefox, Qwant, ...), à l'adresse URL www.echire.fr.

La commune disposait d'un site internet depuis 2010. La nécessité d'une refonte s'imposait, confirmée par une étude visuelle, ergonomique et fonctionnelle. Après réalisation d'un cahier des charges élaboré par un groupe de travail, la commune a lancé une consultation auprès de cinq entreprises prestataires. C'est la société CREASIT, spécialisée dans la conception de sites Internet pour les collectivités, à Nantes, qui a été retenue pour la réalisation de cette refonte. —

— La journée « Cyber Clean Up Day », ou comment réduire son impact numérique



Une journée de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique par l'action, la « Cyber Clean Up Day », a été organisée le **19 mars, à la Conciergerie**. L'objectif était d'encourager les Echiréens à agir concrètement en nettoyant les données de leurs appareils numériques et en offrant une seconde vie à tous les équipements qui dorment dans les tiroirs.

Thomas Goubault, conseiller numérique France service, deux élus et l'association Le mulot, ont ainsi reçu le public pour un grand ménage de printemps de suppression de données. La boîte de collecte de la mairie (en convention avec les Ateliers du bocage) était à disposition afin de récupérer les téléphones mobiles usagés.

Devant l'affluence qui témoignait de l'intérêt des habitants d'Echiré, il a été proposé des rendez-vous pour rencontrer Thomas Goubault. Quinze personnes se sont déplacées, la plupart avec leur matériel. L'opération a permis de libérer environ 11 Giga octets. C'est une goutte d'eau, mais elle participe à une sensibilisation que la municipalité souhaite encourager. Cette matinée a aussi et surtout été un moment d'inclusion numérique, grâce à un rappel des fondamentaux avant la phase des suppressions : qu'est-ce qu'un "message numérique" ? un mail, un sms, une notification d'une application, un message de la boîte vocale ... Comment "cliquer" selon l'action souhaitée : sélectionner, dérouler une liste ou ouvrir. Un contact sur une vitre de smartphone tellement différent selon l'action à obtenir ! Un beau moment d'entraide à reproduire !

Astuces du conseiller numérique

Est-il nécessaire d'installer un antivirus sur smartphone ?

Vous pensiez que seuls les ordinateurs étaient concernés par les menaces de piratage ? Votre smartphone est également exposé à ces risques, des attaques en lignes sont similaires à celles sur ordinateur, votre système d'exploitation peut aussi présenter des failles. Plusieurs antivirus sur téléphone mobile sortent du lot et diminuent le risque de programmes malveillants.

Comment sauvegarder les photos de mon téléphone ou mon appareil photo ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour sauvegarder vos photos. Il est important de se poser les bonnes questions : l'espace nécessaire pour stocker l'ensemble des photos, la sécurité de l'espace de stockage, les options de partage des photos, etc. On peut ensuite opter pour différents types de périphériques de stockage : un cloud, un serveur ou un périphérique de stockage externe comme un disque dur externe, une carte SD.

Est-ce que je peux payer en ligne en toute sécurité ?

La sécurisation de vos achats en ligne contre le piratage est renforcée par plusieurs procédures : la double sécurité de validation des opérations mise en place par votre banque, les achats sur des sites sécurisés (sigle https) et connus du grand public. Il est également conseillé de ne pas enregistrer sa carte bancaire sur les sites.

— Point sur l'activité du conseiller numérique en 2022

Thomas Goubault, conseiller numérique à la mairie d'Echiré, accompagne les particuliers et les associations dans l'usage du numérique. Depuis son arrivée en juin 2022, il a réalisé environ 250 accompagnements autour de la thématique du numérique. En se formant avec le conseiller numérique, il est possible d'apprendre à devenir autonome avec l'ordinateur, le smartphone, la tablette, l'imprimante, etc, ...

Depuis le début de l'année 2022, Thomas Goubault a également coordonné plusieurs opérations, en lien avec les autres acteurs de l'inclusion numérique sur le territoire. Le 14 octobre, une permanence a été organisée à la maison France Services, située à La poste. Plusieurs administrés de la commune ont fait le déplacement.

À partir de janvier 2023 et jusqu'aux vacances d'avril, Thomas Goubault interviendra dans le cadre des temps d'activités périscolaires. L'objectif est de permettre aux enfants de découvrir la culture, le dessin et les bases de la programmation à travers le numérique et les jeux. Les parents pourront inscrire prochainement leurs enfants à ces séances «NJDC : Numérique, jeux, dessin et culture ».

— Echiré labellisée « Villes Internet 2022 »

Villes Internet est une association fondée en 2002, régie par la loi 1901, à but non lucratif. Elle a pour mission de défendre les valeurs républicaines de service public et de démocratie locale, dans une société où l'accès à Internet est devenu un droit humain fondamental reconnu par l'ONU.

Transpolitique, Villes Internet rassemble plus de 9000 élus, agents et acteurs locaux pour le développement de l'Internet citoyen et du numérique urbain dans les territoires. Un label est proposé pour reconnaître les villes et villages promoteurs de l'Internet citoyen.

Le jury du 23^e Label National Territoires, Villes et Villages Internet a distingué la commune d'Echiré en lui attribuant, lors de la cérémonie du 3 février, **le label « Ville Internet @@ 2022 »**.



L'inclusion numérique touche tous les profils, les enfants, les parents et les seniors. Venez prendre rendez-vous directement en mairie ou contactez le conseiller numérique
Thomas Goubault au 05 49 25 95 45

Un atelier d'inclusion numérique

Le 25 juin, un atelier collectif, animé par le conseiller numérique de la commune, **Thomas Goubault**, l'association Le Mulet et trois élus municipaux, a eu lieu à la Conciergerie.

Les deux thématiques proposées (comment rester informé des actualités de la commune et le numérique au service de la sécurité du domicile) ont alimenté les échanges sur tous les sujets souhaités par les participants, en toute convivialité.

Vivre ensemble

— Les Gestes Citoyens —

NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral.

Règlementation

Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Ces limites s'appliquent à toutes les nuisances sonores

DÉJECTIONS CANINES



Lors des promenades, les propriétaires d'animaux domestiques sont chargés de ramasser les déjections.

Conseil

Nous vous recommandons de tenir votre animal de compagnie en laisse sur la voie publique, trottoirs, espaces verts, aires de jeux.

VOS TROTTOIRS



L'enlèvement d'herbes, de mauvaises herbes ou de branches gênantes est compris dans le nettoyage pour ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

Conseil

Nous vous invitons à entretenir les abords de votre maison afin de participer à la qualité de votre environnement.

ACCÈS AUX TROTTOIRS



Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons, personne à mobilité réduite, poussettes, ...

Merci de ne pas y stationner pour les laisser libres d'accès.

Règlementation

Aux abords de l'école, stationner sur les places de parking et utiliser l'arrêt minute pour déposer rapidement vos enfants.